

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (2000)
Heft:	129
Artikel:	Pour aller au-delà des comparaisons habituelles
Autor:	Alliaume, Philippe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour aller au-delà des comparaisons habituelles

Les avis d'experts sont nombreux et généralement tranchants sur la place de la petite Suisse dans le concert économique des nations. En marge de Davos, il nous a semblé intéressant d'aborder rapidement quelques exemples sans valeur projective.

Le projet d'adhésion à l'Union Européenne, projet aussi ambitieux que généreux, a fait l'objet de commentaires politiques, macro-économiques, stratégiques, affectifs, mais n'a pas donné lieu - sur la place publique en tout cas - à l'étude détaillée des différences comportementales entre nos deux pays. Des groupes techniques de tous ordres ont bien entendu travaillé sur la comparaison des systèmes judiciaires, économiques, politiques, d'enseignement, etc., mais ce travail de fond a été balayé par l'image politisée du Suisse aux bras noueux refusant obstinément toute soumission au bailli bruxellois.

Les accords bilatéraux ont fait faire aux dossiers un grand pas en avant. Il ne s'agissait plus uniquement de grandes options politiques à long terme, mais de la rédaction d'accords précis dont la mise en œuvre proche nécessitait une parfaite coordination des systèmes et une bonne compréhension de la réalité. Il est vrai que le but était moins ambitieux, mais le travail n'en était pas moins important et formateur.

Et en dehors de ces négociations, la Suisse continue d'observer la Fran-

ce - et le monde, et d'évoluer à son rythme, prenant ce qu'elle peut des évolutions de ses voisins. Il nous a semblé que l'évolution récente de quelques dossiers « simples » illustrerait quelques-uns des aspects particuliers de notre pays.

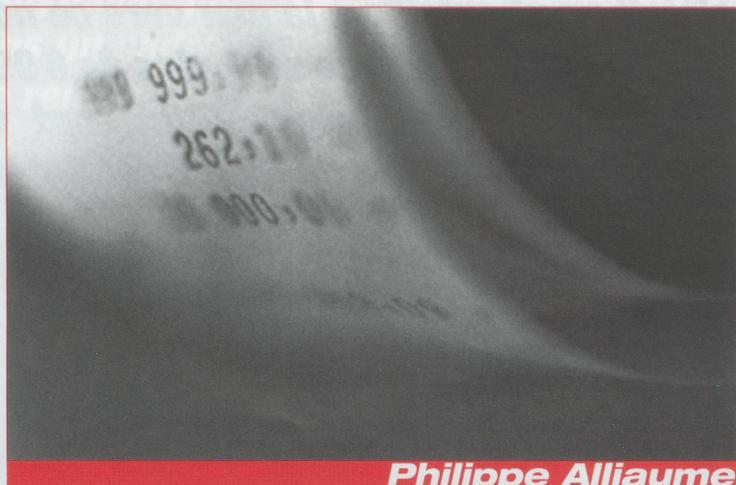
La Suisse est un Willenstaat. On l'accuse souvent de ne pas vouloir de réformes. Mais comme le dit le livre de Lynne Bernfield, « Quand on Peut on Veut ». Et s'il est facile et généreux de vouloir se fondre dans l'UE et dans le monde, ce n'est pas toujours possible.

Observant la réforme des 35 heures en France voisine, réforme annoncée comme bouclée avant même sa mise sous toit réelle, et l'initiative de l'Union Syndicale Suisse pour la semaine de 36 heures, le groupe Econova, spécialiste du marché du travail en France et en Suisse, a essayé d'en tirer quelques conclusions.

La réforme française est une réforme qui visait dans un premier temps les grandes entreprises (même si ce sont à ce jour surtout des PME, alléchées par les aides de l'État, qui les ont mises en place). La Suisse compte bien entendu de très

grandes multinationales, mais le tissu économique est surtout composé de petites entreprises et d'un secteur public largement moins hydrocéphale que la France. La Suisse se heurterait donc, toujours selon Econova, au problème de l'impossibilité de répartir la même quantité de travail sur une personne de plus. Dans une grande entreprise, répartir le travail sur 10 % de postes en plus pose un problème économique, logistique, mais pas d'organisation. Comment faire dans une entreprise de dix personnes où chacun a ses compétences et ses responsabilités et où le onzième devra être polyvalent ? Comment faire dans une PME spécialisée de cinquante personnes ou les cinq postes créés devront être répartis sur huit services alors même que le travail n'est pas homogène ? Ce qui est possible avec les conducteurs de bus des TPG ne l'est plus avec des spécialistes de la micromécanique ou des cadres à forte valeur ajoutée.

Le contexte qui a présidé au vote de la loi Aubry n'est pas non plus homogène. N'oublions pas que les Suisses travaillent en moyenne 42 heures par semaine (et non 39), et que la Suisse a un taux actuel de



Philippe Alliaume

chômage de 2,7 % en baisse constante, là où la France en déplore plus de 10 %.

Changement de méthode

Alors la Suisse serait-elle finalement mieux portante que ce qu'il est de bon ton de dire et que ses voisins de l'UE ? En termes de PIB, il est d'ores et déjà certain que la Suisse fera un bond en... 2001. Quelle en est la cause ? Reprise de la croissance, adhésion à l'UE, amélioration de la conjoncture ? Pas du tout. C'est simplement le passage au système de comptabilité nationale européen dit « Base 95 ». En effet, la Suisse avait - avec une lenteur toute helvétique - attendu 1998 pour adopter le système de comptabilité que les Européens avaient normalisé depuis 1979. Seulement voilà, l'UE évolue aussi. Observant la nécessité de prendre en compte l'investissement immatériel (par exemple la création de valeur que représente le logiciel), l'UE a adopté l'année dernière le système dit « Base 95 » que la Suisse ne peut mettre en œuvre en ce moment. L'effet n'est pas négligeable. Les doctes économistes observent la croissance du PIB en dixième de pour cent. Le changement de méthode a fait bondir le PIB français de 1,8 % d'un coup. Voilà qui laisse songeur sur la réalité des chiffres que nos politiques les plus tapageurs nous exhibent. Enfin réjouissons-nous de la bonne nouvelle, notre PIB va monter l'année prochaine.

Ces réserves n'empêchent pas Mc Kinsey de disséquer dans la NZZ sur la perte d'attractivité de la Suisse. Selon ces experts, la croissance réelle et le développement de l'emploi stagnent depuis 1992 alors que l'Allemagne, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis sont en pleine croissance. Mc Kinsey attribue cette perte de compétitivité à la trop lente dérégulation et au manque de volonté d'entreprendre. Notée en termes de transport aérien, de formation, d'offre culturelle et alimentaire, Zürich est par exemple moins intéressante que Londres. C'est

pourquoi il n'y aurait que dix des plus grandes sociétés européennes qui ont installé leur siège à Zürich, contre plus de cent à Londres. L'exécutif zürichois peut toujours souligner que Zürich n'est pas comparable à Londres mais plutôt à Munich, Amsterdam ou Bruxelles, et que la ville de la Limmat se classe en tête en termes d'impôt sur le revenu et de sécurité, ainsi qu'en termes de qualité de vie et de salubrité de l'environnement, un chiffre reste un chiffre. Mais après tout, tout le monde sait bien que Zürich n'est pas la capitale de la Suisse... Voyons c'est bien Genève, non ?

À la traîne

Mc Kinsey souligne pourtant le libéralisme économique de la Suisse qui en fait, sur ce point, un des premiers mondiaux. Mais face aux bons points en termes de circulation des capitaux, de stabilité des prix, de politique monétaire, d'Etat de droit et de liberté du commerce, nous sommes plus à la traîne en termes de dépenses d'Etat, d'excès de contrôle du système bancaire par la puissance publique et d'adaptation à la globalisation de l'économie.

Pourtant, la Suisse fait de gros efforts pour lisser ce qu'il est de bon ton de souligner comme une anomalie, par exemple le secret bancaire. Outre ce que vous avez déjà pu lire le mois dernier sur le Forum de Crans, les incidents se multiplient. La plainte de la Banque Cantonale Genevoise, dont l'ancien DG de la filiale française aurait un peu trop parlé aux autorités fiscales locales, et la pression du fisc américain pour faire signer aux banques suisses des conventions par lesquelles elles se chargent de représenter leurs clients auprès de l'administration fiscale US, devenant par là même des « intermédiaires agréés du fisc américain », avaient déjà sérieusement égratigné la confiance résiduelle. Une sale affaire d'espionnage économique dans laquelle un privé allemand a obtenu et transmis pendant près de quatre ans toutes sortes d'informations sur les clients du Crédit Suisse et de l'UBS a provoqué l'inculpation de quatre détéc-

tives et sept employés de banque. Cette affaire tombe à un mauvais moment. Certes le nombre réel d'anomalies est faible par rapport à la taille de la place, mais les papiers gras se remarquent mieux sur une pelouse bien tondu.

Alors que doit-on en penser ? Bien difficile de se faire une idée. Peut-être faut-il plutôt citer le cas de ce jeune auditeur d'un grand cabinet installé à Londres qui nous avait consultés sur le choix à faire entre les deux propositions qu'il avait reçues, à Genève ou à Luxembourg. Certes la comparaison des niveaux de vie, des taux d'imposition et des salaires et loyers est intéressante. Mais, dans la discussion, il est apparu que bien que candidat à une implantation familiale en Suisse, il n'en avait qu'une image très décalée et très caricaturale. Lui soulignant les avantages mais aussi les « désavantages pratiques » le concernant tels que le régime des permis de travail ou des frontaliers, nous l'avons entendu s'indigner du caractère préhistorique de certaines dispositions qui n'alliaient pas dans le sens de son projet d'optimisation globale. La réponse est tombée d'elle-même lorsque la question s'est résumée à « Êtes-vous prêt à vous installer dans ce pays et à en adopter le mode de vie et une partie de ses coutumes et de sa culture ? ». La Suisse y a certes perdu - au profit du Luxembourg - un immigrant de grande valeur professionnelle. Mais en termes d'adéquation par rapport à ses attentes, voilà quelqu'un qui a préservé la qualité de... sa propre vie.

Y'en a point comme nous, mais si vous n'aimez pas cela, n'en dégoûtez pas les autres... +

